

CAPa Jardinier Paysagiste (Formation Professionnelle Continue) Niveau 3

Public concerné, nombre	<ul style="list-style-type: none"> • 18 ans minimum • Salariés, demandeurs d'emplois • Accessibilité au public en situation de handicap <p>Effectif : 8 à 10 participants</p>														
Prérequis, modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un niveau 3^{ème} • Avoir un intérêt pour les métiers de l'entretien des espaces verts • S'intéresser à l'environnement et aux végétaux • Formation accessible aux personnes handicapées 														
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui, on ne conçoit plus un seul bâtiment sans penser son intégration dans son environnement en y incluant des espaces verts, des murs végétalisés, des toits terrasses... Pour répondre aux attentes de la société, les villes se mettent aux verts, créent des espaces où les habitants cultivent des jardins partagés, aménagent des parcs paysagers, protègent la biodiversité, autant de signes de qualité pour un cadre de vie recherché. Les jardiniers et les paysagistes en sont les artisans.</p> <p>Le secteur du paysage rassemble de nombreux métiers tous très techniques et nécessitant de multiples compétences. Près de 86,5 % des salariés détiennent un diplôme en grande majorité dans la filière « aménagements paysagers » de l'enseignement agricole : du CAP jardinier paysagiste au niveau ingénieur.</p> <p>La profession compte près de 12 % d'apprentis.</p> <p>Les entreprises du paysage offrent de réelles perspectives d'embauches et d'évolution aux personnes qui se forment à leurs métiers et les femmes y ont toutes leur place.</p>														
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Devenir ouvrier qualifié dans le domaine des espaces verts • Avoir les connaissances et compétences nécessaires pour effectuer les tâches confiées par un supérieur hiérarchique • Agir dans des situations de la vie sociale • Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle • Interagir avec son environnement social • S'insérer dans une entreprise • Acquérir un premier niveau de qualification 														
Contenu de la formation	<p><u>Modules généraux :</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Agir dans des situations de la vie sociale</td> <td style="text-align: right;">57h30</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle</td> <td style="text-align: right;">45h</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Interagir avec son environnement social</td> <td style="text-align: right;">56h</td> </tr> </table> <p><u>Modules professionnels :</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Insertion du salarié dans l'entreprise</td> <td style="text-align: right;">32h</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Maintenance des matériels</td> <td style="text-align: right;">123h30</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Mise en place d'aménagements paysagers</td> <td style="text-align: right;">206h30</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Travaux d'aménagements paysagers</td> <td style="text-align: right;">196h</td> </tr> </table>	- Agir dans des situations de la vie sociale	57h30	- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	45h	- Interagir avec son environnement social	56h	- Insertion du salarié dans l'entreprise	32h	- Maintenance des matériels	123h30	- Mise en place d'aménagements paysagers	206h30	- Travaux d'aménagements paysagers	196h
- Agir dans des situations de la vie sociale	57h30														
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	45h														
- Interagir avec son environnement social	56h														
- Insertion du salarié dans l'entreprise	32h														
- Maintenance des matériels	123h30														
- Mise en place d'aménagements paysagers	206h30														
- Travaux d'aménagements paysagers	196h														

	<p>- UCARE « Technique de production et de multiplication des végétaux 22h</p> <p>Accompagnement personnalisé (accueil/bilan/suivi) 61h30</p> <p>Immersion professionnelle : sur le lieu de stage 400h</p>
Modalités pédagogiques	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) • Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu de stage) • Apports de connaissances • Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes • Visites d'entreprises, Interventions de professionnels • Chantiers-école, Mises en situation • Analyse de vidéos • Recherches documentaires • Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateaux techniques : Atelier de maintenance du matériel d'espaces verts, Quadrats de création paysagère, serre, tunnel • Laboratoire de biologie et sciences physiques, • Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes <p>Prise en compte des situations de handicap (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale Fassenet au 03.84.64.80.36</i></p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p><u>Capacités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle - Interagir avec son environnement social <p><u>Capacités professionnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements - Technique de production et de multiplication des végétaux
Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)	<ul style="list-style-type: none"> - Certification organisée en Unités Capitalisables (UC) (3 UC générales (UCG) et 5 UC professionnelles (UCP) dont 1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) - Validation des UC de manière indépendante
Durée	<p>Durée totale : 1 an (800 heures en centre) Durée hebdomadaire : 35 heures</p>

Dates	26 septembre 2022 – 26 juin 2023 (Voir calendrier d'alternance)
Lieu(x)	MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY
Coût par participant	9600€ pour un parcours complet (12€ par heure à la MFR) Demandeurs d'emploi avec prise en charge par le conseil régional : Reste à charge 0 € Possibilité de financement pour d'autres statuts : plan de développement des compétences de l'employeur, compte personnel de formation, transition professionnelle. Possibilité d'hébergement et de restauration à la MFR
Responsable de l'action, Contact	Responsable de l'action : Olivier VIRON – BTSa Aménagements Extérieurs Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSa Productions végétales / BTSa Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Maîtrise Biologie des Organismes et des Populations - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - BTSa Aménagements Paysagers - Maîtrise LEA anglais-espagnol / DESS Traduction spécialisée anglais-espagnol - BTS horticulture - BTSa Aménagements Paysagers / BTSa Gestion et Protection de la Nature / Formation pédagogique / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p> <p>Interventions extérieures Tailleur de pierre - Intervenant machinisme - Chefs d'entreprises paysagères – MSA – UNEP – Intervenant soudure</p>
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de formation assure la coordination pédagogique des parcours de certification, le suivi des stagiaires lors des périodes en entreprise, l'accompagnement des travaux personnels. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin. • Il assure aussi l'accompagnement individualisé tout au long du parcours notamment pour la rédaction des différents dossiers. Un suivi est assuré par le biais d'un carnet d'activités et par des visites des formateurs sur les lieux de stage.



<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final Acquisition des compétences : épreuves organisées en unités capitalisables Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p> <p>*Taux de réussite au CAPa Jardinier Paysagiste : 100% (session juin 2022)</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Poursuite d'études :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac pro Aménagements Paysagers • Bac pro Productions Horticoles • BP Aménagements Paysagers <p>Insertion professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste, agent communal